Feuillet d'information

Bois-de-Lessines, Deux-Acren, Ghoy, Houraing, Lessines St-Pierre, Lessines St-Roch, Ogy, Ollignies, Papignies, Wannebecq

N° 2023/03

www.doyennedelessines.be

Semaine du samedi 14 janvier 2023 au vendredi 20 janvier 2023

Messes dominicales

Deuxième dimanche ordinaire

Samedi 14 janvier

- 16h00 **Ghoy** : Messe
- 17h15 **Saint Roch :** messe pour Michel BECQ
- 18h00 **Houraing** : Messe
- 18h30 **Bois-de-Lessines** : Messe pour des défunts à la cure (15 C Place de Bois-de-Lessines)
- 19h15 **Houraing** : Groupe de prières

Dimanche 15 janvier

- 09h15 **Saint-Pierre** : Assemblée des chrétiens
- 10h30 **Saint-Pierre** : Messe en mémoire des époux Rodolphe GIACOMELLI BORTOLI, des époux Roger GIACOMELLI DAUTCOUR et de Célestino GIACOMELLI
  (Pas de messes à Deux-Acren et Ollignies)
- 11h00 **Papignies :** Messe
- 18h00 **Houraing** : Messe

Troisième dimanche ordinaire

Samedi 21 janvier

- 16h00 **Ghoy** : Messe
- 17h15 **Saint Roch :** messe pour les époux DEHOVRE-CORBISIER
- 18h00 **Houraing** : Messe
- 18h30 **Bois-de-Lessines** : Messe à la cure (15 C Place de Bois-de-Lessines

Dimanche 22 janvier

- 09h00 **Deux-Acren** : Messe (pour les époux Denise VAN HELSUWE – Herman DEMARBAIX)
- 09h30 **Ollignies** : Messe pour Rudy Leroy
- 09h30 **Houraing** : Messe
- 10h30 **Saint-Pierre** : Messe
- 11h00 **Wannebecq :** Messe
- 18h00 **Houraing** : Messe

Messes en semaine

Lundi 16 janvier
- 18h00 **Saint-Pierre** : Prière du chapelet à Notre Dame de la Porte d'Ogy (en l'église St Pierre) suivie de la messe à 18h30
- 18h30 **Houraing** : neuvaine perpétuelle suivie de la messe

Mardi 17 janvier
- 12h00 **Centre pastoral** : Prière du milieu du jour en communion avec Taizé
- 18h15 **Houraing** : Vêpres
- 18h30 **Houraing** : Messe

Mercredi 18 janvier
- 18h00 **Deux-Acren** : Messe (pour un défunt)
- 18h15 **Houraing** : Vêpres
- 18h30 **Houraing** : Messe

Jeudi 19 janvier
- 18h15 **Houraing** : Vêpres
- 18h30 **Houraing** : Messe

Vendredi 20 janvier
- 18h15 **Houraing** : Vêpres
- 18h30 **Houraing** : Messe

Nos peines

✞ Marie-Christine DUQUESNE, célibataire, née à Renaix le 20 juillet 1966 et décédée à Renaix le 28 décembre 2022. Ses funérailles ont été célébrées en l'église **St Pierre** à Lessines le 3 janvier 2023.

✞ Brigitte LEVIGNE, épouse de Frédéric LEGRAND, née à Schaerbeek le 8 décembre 1971 et décédée à Lessines le 28 décembre 2022. Ses funérailles ont été célébrées en l'église **St Roch** à Lessines le 4 janvier 2023.

✞ Yvonne SPITAELS, veuve de Jules WASTIAU, née à Quenast le 6 décembre 1923 et décédée à Lessines le 1er janvier 2023. Ses funérailles ont été célébrées en l'église d'**Ogy** le 6 janvier 2023.

✞ Marguerite SOUDANT, veuve de Sylva DRUEZ, née à Deux-Acren le 7 juillet 1921 et décédée à Lessines le 2 janvier 2023. Ses funérailles ont été célébrées en l'église de **Deux-Acren** le 7 janvier 2023.

La boutique de Saint Vincent de Paul

Horaires :
Mardi et Mercredi : de 09h00 à 12h00
Avenue Albert 1er, 1b (derrière l'église)

Agenda

677ème pèlerinage à Notre-Dame d'Acren

La 677ème édition du pèlerinage à Notre-Dame d'Acren se déroulera comme suit :

- Du 08.02 au 16.02 : neuvaine préparatoire
- Le 17.02 : Journée de pèlerinage
- Le 19.02 : Journée d'adoration

Plus d'infos dans le prochain feuillet.

Divers

Fête de l'Epiphanie

Trois rois mages

Selon une tradition venant du VIIème siècle, les mages dont parle l'Évangile seraient des rois : les rois mages. Ils étaient au nombre de trois : Melchior, Gaspard et Balthazar. Ce sont les noms qu'on leur a donnés au VIème siècle. Le chiffre 3 est très symbolique, il symbolise d'abord les 3 continents : Asie, Afrique et Europe (qui étaient les seuls connus à l'époque). C'est aussi l'image des trois fils de Noé : Sem, Cham et Japhet. Le chiffre 3 représente aussi le nombre de cadeaux qui selon l'Évangile étaient au nombre de 3 : l'or, l'encens et la myrrhe.

Le chiffre 3 figure enfin les trois âges de la vie. Melchior est présenté avec une longue barbe et il est le plus âgé des trois. Il offrit l'or. Gaspar est le plus jeune des trois et il donna l'encens. Balthazar est barbu sans être âgé et il fit l'offrande de la myrrhe.

Une galette…et une fève

La tradition veut que pour le jour de la Fête des rois mages, on partage un gâteau dans lequel est dissimulée une fève.

Il existe en France deux sortes de gâteau des rois.
Dans le nord de la France, c'est un gâteau en forme de galette feuilletée très souvent fourrée à la frangipane. La galette ronde, plate et de couleur dorée représente le soleil.
La galette des rois est une tradition typiquement française. D'où vient cette tradition de l'Épiphanie? Ce ne sont pas les mages qui ont apporté la galette. Cette tradition remonte à la fête pré chrétienne du 6 janvier. La galette symbolise le retour de la lumière après les longues nuits d'hiver.

Au sud, en Provence et dans le Sud-Ouest, c'est un gâteau ou une brioche en forme de couronne qui évoque la couronne des rois. En Provence, elle est fourrée aux fruits confits. En Espagne et au Portugal, il y a un gâteau des rois analogue au gâteau du midi de la France.

Du XVIIème siècle à 1910 environ, les boulangers avaient coutume d'offrir gratuitement une galette des Rois à leurs clients. L'usage s'est perdu et la galette est maintenant devenue un produit commercial proposé de la mi-décembre à la fin janvier.

La fève dans la galette vient du temps des romains. Elle était blanche ou noire et était utilisée pour les votes. Au début janvier, aux saturnales de Rome, on élisait un roi du festin par une fève.

Quel bel acte de reconnaissance de la part de ces mages qui s'inclinent et adorent ce nouveau-né! Ils nous montrent leur plus belle découverte : Dieu qui se fait proche de nous et se donne à nous.

AM

Un voyage en Ukraine

De retour à Rome avec le camion vide et le cœur plein, le cardinal Konrad Krajewski a conclu sa mission en Ukraine où il a livré des générateurs électriques et des vêtements thermiques à la population ukrainienne dans le froid et l'obscurité.
Une fois de plus, depuis le début de la guerre, l'aumônier apostolique est devenu le messager de la charité du Pape pour les habitants du pays «martyrisé». Et c'est précisément le Pape, en contact permanent avec le cardinal polonais depuis le début de son voyage le 17 décembre, qui a voulu le remercier personnellement par un message vocal: «Le Saint-Père m'a envoyé un message via WhatsApp. Il était heureux d'"être ici", d'être proche du peuple ukrainien par l'intermédiaire de son aumônier, de pouvoir confirmer les gens dans leur foi, de prier avec eux, d'être avec eux, de manger avec eux, de souffrir avec eux, car tout le monde souffre ici. Il suffit de penser à ces grands bâtiments sans lumière, sans eau, avec des gens qui ne peuvent même pas aller aux toilettes», raconte le cardinal par téléphone à Vatican News.

Sur la route de Rome

La ligne va et vient et le cardinal est toujours en mouvement. L'aumônier apostolique retrace les jours qui viennent de s'écouler, notamment les vacances de Noël passées dans la capitale ukrainienne, au terme de deux jours de transferts continus. «À Lviv, j'ai apporté tous les générateurs et les chemises thermiques que je pouvais. Puis, avec la voiture remplie de vêtements thermiques, je suis arrivé à Kiev et j'ai tout livré à Caritas. Ils ont commencé à les distribuer dans les différentes parties de l'Ukraine, notamment dans les zones de guerre».

Dîner avec les volontaires

Avant la célébration liturgique, un dîner a été organisé avec un menu de nourriture ukrainienne: «Nous avons passé deux heures ensemble, ils m'ont raconté des histoires qui sont édifiantes pour moi». Avec le cardinal Krajewski et les dominicains, il y avait également 150 volontaires de diverses nations et religions. Des garçons et des filles qui «ont formé une communauté pendant ces 300 jours de guerre qui aide, cuisine, qui 2-3 fois par semaine va à Zaporizhzhia, Odessa, pour

apporter de la nourriture et des vêtements. Je leur ai même apporté certains des T-shirts qu'ils donneront aux soldats ukrainiens et aux personnes qui vivent là-bas et qui n'ont plus rien».

La lumière là où il y a l'obscurité

Une aide spirituelle et pas seulement matérielle, voilà ce que l'envoyé papal a apporté à l'Ukraine. Le message, c'est-à-dire de «l'espérance de ressusciter» et de «la lumière que Jésus apporte au monde, alors qu'en Ukraine l'obscurité est totale». «Quand je suis rentré à Kiev, poursuit le cardinal, on ne voyait rien, il est dangereux même de marcher, tout est un obstacle, puis il y avait aussi la pluie.»

«Mission accomplie»

Toujours à Kiev, l'aumônier a rendu visite aux Missionnaires de la Charité, les "Sœurs de Mère Teresa", qui s'occupent également d'aide humanitaire. Elles gèrent un dortoir d'une trentaine de personnes, en pleine zone de guerre. Elles accueillent les personnes qui ont perdu des membres de leur famille et invitent environ 150 à 200 personnes trois ou quatre fois par semaine pour le déjeuner. «J'ai célébré la messe avec elles, puis le déjeuner à la nonciature et dans l'après-midi, je suis allé visiter d'autres communautés religieuses : les capucins, les sœurs de la Famille de Nazareth. Je me suis promené un peu... Partout on pouvait entendre le bruit des générateurs. Beaucoup sont venus d'Italie grâce à l'incroyable générosité de la population. Tous ceux que nous avons apportés ont déjà été distribués et fonctionnent. Je dirais que la mission est accomplie».

source: Vatican news : AM

Pourquoi les statues de Marie se trouvent toujours à gauche dans les églises ?

Pourquoi dans les églises la statue de Marie est-elle placée la plupart du temps à gauche de l'autel et celle de Joseph à droite ? Cet agencement s'est développé au fil du temps sur la base de textes bibliques. Dans une église catholique, il est fréquent de voir une image de la Vierge Marie à gauche de l'autel et la statue de saint Joseph à droite.

Serait-ce une pure coïncidence ou y a-t-il une règle à ce sujet ? Disons-le d'emblée, s'il n'y a pas de règles particulières concernant l'emplacement des images dans les églises, il existe une instruction générale dans le Missel romain qui recommande de «ne pas les multiplier le nombre de statues sans discernement » et demande «à les disposer de manière à ne pas détourner l'attention des fidèles de la célébration elle-même». «On n'aura normalement pas plus d'une seule image du même saint», précise encore le texte.

Une tradition

Dans le passé, il y avait une coutume de placer la statue du saint patron de la paroisse au centre de l'église, au-dessus du tabernacle, mais cette tradition se raréfiée et c'est désormais un crucifix qui se trouve le plus souvent au centre. Quant à l'emplacement de la Vierge Marie, elle est généralement à gauche de l'autel du point de vue des fidèles car en réalité elle est à droite de Jésus de son point de vue à elle. Cela découle de la tradition juive mentionné dans l'Ancien Testament qui précise que la reine mère est assise à la droite du roi :

«Bethsabée se rendit chez le roi Salomon pour lui parler en faveur d'Adonias. Le roi se leva, vint à sa rencontre et se prosterna devant elle. Puis il prit place sur son trône. Il fit installer également un trône pour la mère du roi, et elle prit place à sa droite. (1 Rois 2, 19)

Le Pape Pie X a confirmé cette tradition dans Ad Diem Illum Laetissimum, déclarant que «Marie est assise reine à la droite de son Fils».

Parallèlement à cette tradition, il est important de rappeler que le côté gauche des églises était appelé le «côté évangélique». Dans les églises orientales, une icône de Marie est également placée sur le côté gauche de l'iconostase qui sépare le sanctuaire de la nef de l'église. Il est fréquent qu'il s'agisse d'une icône de la Mère de Dieu tenant l'Enfant Jésus dans ses bras, pour représenter le début de notre Salut.

Un rôle privilégié

La présence de saint Joseph à droite est donc vue à la lumière du rôle privilégié de Marie. Il est également fréquent que l'image d'un autre saint soit placée à la place de saint Joseph, en fonction de la dévotion qui prévaut dans l'église en question. Par ailleurs, si une image du Sacré-Cœur est placée à droite de l'autel, la statue de Marie est alors généralement placée du «côté de Joseph», puisque la Madone occupe toujours une place moins proéminente que le Fils .

Il est à noter que dans les temps anciens, la coutume voulait que dans les églises les femmes et les enfants s'assoient d'un côté et les hommes de l'autre. Cette coutume a également influencé le fait que dans certaines églises les saintes étaient placées d'un côté et les saints de l'autre. C'est le cas encore dans l'Église orthodoxe serbe et roumaine où les femmes sont placées à gauche et les hommes à droite.

Ainsi, bien qu'il n'y ait pas de règle absolue, le placement traditionnel gauche-droite s'est développé au fil du temps sur la base de textes bibliques et de diverses traditions culturelles.

Source : Philip Kosloski pour Aleteia

Comment détermine-t-on la «fête» d'un saint?

De saint Paul à saint Kévin, le calendrier est ponctué de jours permettant de se souvenir des âmes qui ont foulé la terre avant de rejoindre les Cieux pour l'éternité, devenant à la fois des exemples et des sources d'inspiration pour les chrétiens. Mais comment sont fixées les dates auxquelles on fête les saints ?

Fêtes, mémoires, solennités… La tradition chrétienne est riche de commémorations au point que l'on s'y perd un peu. Comment est fixée la date à laquelle on se souvient de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus ou de saint Maximilien Kolbe ? Si cela peut paraître évident, il existe en fait de nombreuses particularités qui déterminent le calendrier des fêtes rythmant la vie des chrétiens.

La règle

Un saint inscrit au martyrologe est fêté «le jour de sa naissance au Ciel», c'est-à-dire le jour de sa mort sur terre, comme l'explique Mgr Dominique Le Tourneau, docteur en droit canonique. Le livre du martyrologe contient la liste des saints et bienheureux que l'Église honore, à différencier du calendrier liturgique. Celui-ci rend obligatoire la mémoire, la fête ou la solennité d'un saint et qui est en fait un cercle très restreint puisque seulement 105 jours prévoient de telles célébrations. La décision d'inscrire un saint au calendrier liturgique est prise par la Congrégation pour le culte divin et la discipline des sacrements, qui prend un décret d'inscription de la célébration du saint dans le calendrier romain général.

Les (multiples) exceptions

Si la règle est de commémorer un saint le jour de sa mort, il existe néanmoins plusieurs exceptions. Des saints peuvent par exemple être regroupés sur des jours rapprochés pour témoigner du lien qu'ils entretenaient durant leur vie sur terre.

Prenons par exemple saint Augustin : sa mère, sainte Monique, a elle aussi été canonisée. Par conséquent, saint Augustin est fêté le 28 août, et sainte Monique le 27.

Autres exceptions, certains saints peuvent être fêtés le jour de leur naissance, de la translation de leurs reliques ou encore de leur ordination s'ils sont évêques. Il arrive aussi que certains saints aient le privilège d'être fêtés à deux reprises, c'est le cas surtout de Jean-Baptiste, cousin et Précurseur du Christ qui tient une place particulière dans les Évangiles. On commémore la naissance du saint le 24 juin, et le 29 août son martyre et sa mort.

Solennités, fêtes et mémoires

D'autre part, il faut préciser que, dans le vocabulaire de la vie liturgique, on distingue la fête des saints patrons des fêtes comme la Présentation de Jésus au Temple, la Nativité de Marie…

En fait, on compte trois degrés «hiérarchiques» dans les célébrations liturgiques : le plus important est la solennité, qui est suivie des fêtes, elle-même suivie des mémoires. Ce sont en réalité ces dernières qui correspondent aux «fêtes» des saints, dont on se souvient et que l'on honore et prie pour demander une intercession auprès de Dieu.

Autre subtilité, certaines mémoires de saints sont obligatoires, là où d'autres ne le sont pas. Certains sont des saints «locaux» par opposition à des saints «universels». Par exemple, la fête de saint Gérard a lieu dans les villes d'Aix et Arles où le saint y tient une place particulière, mais elle est facultative ailleurs. Il y a également ce qu'on appelle le «propre des diocèses», c'est-à-dire un calendrier propre aux diocèses qui fêtent un bienheureux en particulier, comme Pauline Jaricot dans le diocèse de Lyon.

Le dimanche l'emporte toujours sur les fêtes et les mémoires.

À noter qu'il arrive que certains saints sortent du calendrier ou du martyrologe. C'est arrivé après le concile Vatican II, parfois en raison de doutes ou d'absence de preuves quant à leur existence… Ou tout simplement parce qu'il faut faire de la place! Les saints Archanges ont d'ailleurs failli y passer… Mais ils ont finalement été maintenus tous trois le même jour.

Le dimanche, le Christ l'emporte!

L'autre grande règle à prendre en compte est que le dimanche l'emporte toujours sur les fêtes et les mémoires. Le dimanche correspondant à la Résurrection, c'est généralement lui qui prime. En quelque sorte, «c'est Jésus qui gagne» comme l'explique l'abbé Laurent Spriet. Par exemple, si la sainte Cécile était tombée un dimanche : elle n'aurait pas eu lieu cette année. Pour ce qui est des solennités, celles-ci peuvent être célébrées les dimanches, à l'exception de trois d'entre eux : les dimanches de Carême, de Pâques et de l'Avent. Par exemple, cette année, la saint Joseph, habituellement le 19 mars, tombera le quatrième dimanche de Carême et sera donc fêtée le lundi 20 mars. La solennité de l'Annonciation, le 25 mars, est aussi régulièrement déplacée puisqu'elle a généralement lieu pendant le Triduum Pascal.

Toutes ces règles ont cependant beaucoup évolué au cours de l'histoire de l'Église. Elles sont donc susceptibles d'évoluer encore et ne sont pas immobiles, puisque c'est l'Église qui détermine ce qui prime.

Source : Cécile Séveirac pour Aleteia

Ce feuillet est également disponible sur le site internet de l'Unité pastorale : www.doyennedelessines.be.

Vous pouvez également envoyer un mail à fc276364@skynet.be pour le recevoir chaque semaine en version électronique.

Editeur responsable : Michel Myle – Responsable UP
Parvis Saint Pierre, 9 – 7860 Lessines – 068/55.28.90